

# Scénographie / atelier

**Option : Scénographie**

**Cycle : Master**

**Finalité : Approfondi**

**Bloc : 2**

**Quadrimestre : 1 et 2**

**Volume horaire : 450 (15 h / semaine)**

**Crédit : 15**

**Pondération : 15**

**Obligatoire : oui**

**Langue d'enseignement : français**

**Lieu : Implantation Jardin Botanique, rue Courtois, 1,  
Liège 4000**

**Enseignante : Claire Wagelmans,  
c.wagelmans@intra-esavl.be**

## COMPÉTENCES VISÉES

- Bloc dit de « détermination », l'étudiant devra faire preuve d'autonomie et de gestion du travail, être capable de finaliser un travail de fin d'études une « présentation ou représentation », reflet d'une maturité artistique.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Réalisation d'une « installation-crédation » dans un espace donné, considéré comme « la vitrine d'un imaginaire artistique ». Pour ce faire, l'étudiant pourra poursuivre des collaborations établies les années précédentes et s'enrichir de toutes autres formations en rapport avec son projet artistique.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Discussions et échanges réguliers avec l'étudiant, afin de répondre à ses interrogations, qu'elles soient techniques, organisationnelles ou conceptuelles.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

### Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue
- plusieurs évaluations intermédiaires selon la progression des étudiants dans leur apprentissage (sachant que la maîtrise d'une compétence est un pré-requis à l'apprentissage de la suivante).
- En janvier : 20 % (cote Professeur).
- En mai : 30 % (cote Professeur).
- En juin : présentation orale individuelle des réalisations devant un jury externe (50 % cote du jury externe).

### Critères d'évaluation

- qualité du travail de mise en forme esthétique de l'espace (conscience de l'espace, créativité, invention formelle, imagination) ;
- aptitude de l'étudiant à traduire matériellement et avec justesse sa « vision » dans un langage plastique ;
- connaissance et utilisation des outils techniques de la création scénographique ;
- aptitude de l'étudiant à la réflexion, à l'analyse critique, à l'auto-évaluation, à l'esprit de synthèse, à la prise de position personnelle tant artistique que culturelle et sociale ;

- aptitude de l'étudiant à la déontologie du métier de scénographe (échange verbal, communication entre les différents intervenants de la création) ;
- constance dans le travail et évolution positive des acquis. Faculté de l'étudiant à comprendre les mécanismes et les composants de la présentation ou représentation scénographique : rapport avec l'œuvre, l'action ; rapport avec le public ; rapport avec le monde.

## PRÉ-REQUIS

---

Réussite de *Scénographie / atelier*, Bloc 1 Master approfondi.

## CO-REQUIS

---

Aucun.